

**Appel à tous les PE et AESH des Côtes-d'Armor :
nouveau rassemblement le 22 juin 2022 à 10h30
devant la DSDEN rue des Champs de Pies à Saint-Brieuc**

Pour le recrutement, l'octroi des temps partiels !

Le mercredi 8 juin 2022, nous sommes 17 PE et AESH rassemblés à l'appel du SNUDI-FO 22 devant la direction académique des Côtes-d'Armor, afin d'exiger des mesures pour nos écoles. L'année prochaine ne peut pas et ne doit pas se dérouler dans les mêmes conditions que cette année.

Nous réclamons tous les recrutements nécessaires pour qu'aucune classe ne se retrouve sans maître. Il est intolérable que des centaines d'enfants soient renvoyés chez eux ou répartis dans les autres classes en permanence : l'école n'est pas une garderie. Nous sommes épuisés, des collègues démissionnent.

Dans cette situation, refuser 90% des candidats au concours CRPE n'est pas admissible. L'embauche de contractuels en lieu et place du recrutement par concours des candidats n'est pas plus admissible.

Les recrutements sont d'autant plus nécessaires que le directeur académique refuse des temps partiels par « *manque de ressource enseignante disponible* ». Ce temps partiel est une nécessité pour les collègues.

Le directeur académique a reçu une délégation de quatre personnes : un directeur d'école, une AESH, une PE sollicitant un temps partiel, un représentant du SNUDI-FO. Il n'apporte aucune réponse concrète à nos demandes.

Monsieur le Directeur académique, vous devez prendre des mesures d'urgence.

Nous décidons d'un nouveau rassemblement le mercredi 22 juin 2022 à 10h30 devant la DSDEN rue des Champs de Pies à Saint-Brieuc, et de mobiliser davantage de collègues. Venons plus nombreux !